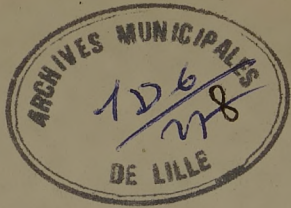


Procès Verbaux
Rapports

872/902
106/278



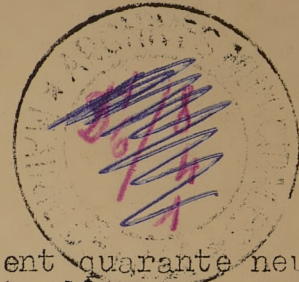
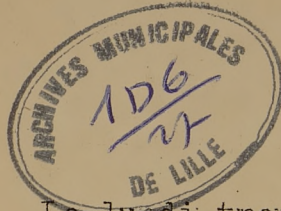
Commission de l'Habitement

mandat Gaisie 1947/1953

COMMISSION DE L'HABILLEMENT

Réunion du 31 Janvier 1949

Procès-verbal



Le lundi trente et un Janvier mil neuf cent quarante neuf, à quinze heures, la Commission de l'Habillement, dûment convoquée, s'est réunie à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme DEFLINE, adjointe au Maire.

Sont présents :

Mme DEFLINE, adjointe au Maire
MM. HAMY, conseiller municipal
HAUTCOEUR, chef de division

Sont excusés :

MM. VALBRUN, conseiller municipal
VEROONE, conseiller municipal

Assistent également à la réunion :

MM. HENNEBELLE, adjoint au Maire
LEFEBVRE, secrétaire général adjoint
AUREL, ingénieur en chef des Services Techniques
COURTHEOUX, ingénieur - chef des Services Publics,

Sur l'invitation de Mme la Présidente, M. HAUTCOEUR donne lecture de la délibération du Conseil municipal du 14 Décembre 1948, qui a ouvert un crédit de 1.500.000 Fr pour l'attribution de vêtements de travail au personnel de la Propreté Publique.

Cette délibération, approuvée le 21 Janvier 1949, permet maintenant la réalisation des achats envisagés par le Conseil municipal, à savoir :

pour les 90 releveurs, charretiers : une paire de brodequins, une cotte à bretelles, une veste de travail et un survêtement de pluie en toile bâchée ;

pour les 80 cantonniers : une paire de brodequins, une cotte à bretelles, une veste de travail et un **survêtement** de pluie en toile huilée.

Les surveillants de la Propreté Publique ayant reçu, tout récemment, un uniforme, ne seront pas compris parmi les prochains attributaires.

Mme la Présidente fait approuver :

1° - les termes des appels d'offres à lancer en vue de l'achat des chaussures et des vêtements de travail,

.... /

2°) la liste des commerçants qui seront pressentis pour ces deux articles, étant entendu que M. HAMY fournira des noms supplémentaires pour les vêtements de travail.

Sur une question du Chef de Division, il est décidé que les brodequins comporteront des clous.

Mme La Présidente fait procéder à l'examen de deux vêtements confiés en Juillet dernier à M. COURTHEOUX.

Le premier, proposé par la Maison SIGRAND, 16 rue Neuve à Lille, est un gilet de cuir sans manches dont l'intérieur est en molleton. Il vaut de 3.700 à 4.000 Frs selon les tailles.

Le deuxième, établi à la demande de M. COURTHEOUX par la Maison DEBIEUVRE, rue d'Aboukir à Lille, est en toile bâchée; il a la forme d'une chasuble, les épaules sont en basane. Il vaut 3.800 Frs.

Après un très large échange de vues, il est unanimement admis que le gilet de cuir ne pourrait apporter la protection, contre les intempéries, souhaitée par l'Administration municipale.

Le vêtement conçu par la Maison DEBIEUVRE se rapproche davantage du but poursuivi, mais apparaît peu commode.

Un prospectus de la Maison SAINT Frères représente un paletot caboteur, en toile huilée, valant approximativement 1.300 Frs. Ce vêtement pourrait convenir aux cantonniers, mais l'échantillon de toile joint au prospectus soulève d'unanimes réserves quant à sa durée d'utilisation par les releveurs dont les manipulations entraîneraient la déchirure d'un tissu aussi fragile.

En définitive, les propositions reçues sont jugées insuffisantes et il est décidé que M. COURTHEOUX se renseignera auprès des grandes villes afin de connaître les vêtements de protection utilisés par les agents de la Propreté Publique. M. HAMY fournira des indications sur les maisons spécialisées dans la fabrication des vêtements de chasse et M. HAUTCOEUR tentera d'obtenir des modèles.

La Présidente lève alors la séance après avoir indiqué que les appels d'offres seront expédiés, le soir même, afin de réaliser le plus rapidement possible l'achat des brodequins et des vêtements de travail, conformément au désir de l'assemblée.

Le Secrétaire,

HAUTCOEUR.

Vu
La Présidente,
G. DEFLINE

COMMISSION de l'HABILLEMENT

Réunion du II Février 1949

Procès-verbal N° 2



Le vendredi onze Février mil neuf cent quarante neuf, à onze heures, la Commission de l'Habillement, dûment convoquée, se réunit à l'Hôtel de Ville.

Mme DEFLINE, Présidente de la Commission, étant absente, M. HAMY, conseiller municipal, assure la présidence.

Sont présents : M.M. HAMY, conseiller municipal
VERGONE, d°
HAUTCOEUR, chef de division

Sont excusés : Mme DEFLINE, adjointe au Maire
M. VALBRUN, conseiller municipal

Participe également à la réunion : M. COURTHEOUX, ingénieur-chef des Services publics.

Le procès-verbal de la séance du 31 Janvier 1949 ne soulève aucune observation. M. COURTHEOUX signale toutefois qu'il n'a reçu aucune réponse des municipalités auxquelles il s'est adressé en vue d'obtenir des renseignements sur l'habillement des agents de la Propreté publique.

SURVETEMENTS DE PLUIE. - M. HAUTCOEUR donne la liste des commerçants consultés et présente les nouveaux survêtements de pluie envoyés par les maisons DUHAMEL de Roubaix et HAUSER de Lille.

Le modèle de la maison HAUSER semble s'adapter plus particulièrement aux besoins du personnel de la Propreté publique; mais il serait souhaitable de renforcer les épaules par une bande de peau ou de cuir; la dépense entraînée par cette ajoute serait compensée par la suppression des pattes des manches, des deux poches extérieures et de la poche intérieure.

Il est décidé qu'avant remise, chaque vêtement sera marqué intérieurement à l'encre grasse afin d'en souligner la provenance et de permettre aussi de déceler le détenteur.

CHAUSSURES DE TRAVAIL. - M. HAUTCOEUR énumère les fournisseurs ayant répondu à l'appel lancé en vue de l'achat de chaussures de travail; 17 échantillons, variant de 1.763 Frs à 3.817 Frs, sont soumis aux membres de la Commission.

Après un minutieux examen, le choix se porte sur la proposition de la maison DISPA-PAPILLON, dont la chaussure, renforcée par un rivet de chaque côté, comporte des clous et des fers au bout. Cette maison est susceptible d'assurer la totalité de la commande à raison de 2.200 Frs la paire.

VETEMENTS DE TRAVAIL. - La Commission procède au classement, par ordre de qualité, des 20 articles envoyés par les soumissionnaires, et décide que le choix définitif interviendra lors de la prochaine réunion, compte tenu des possibilités du crédit.

Vu,
La Présidente,
P. DEFLINE.

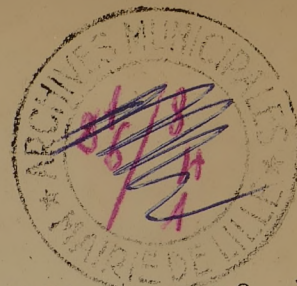
Le Secrétaire,
HAUTCOEUR.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

Procès-verbal n° 3

Réunion du 27 Avril 1949



Le mercredi vingt-sept avril mil neuf cent quarante-neuf, à dix-huit heures, la Commission de l'Habillement, dûment convoquée se réunit à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M^{lle} DEFLINE, Adjointe au Maire.

Sont présents : M^{lle} DEFLINE, adjointe au Maire,
M. HAMY, Conseiller municipal,
VALBRUN, conseiller municipal,
VEROONE, conseiller municipal,
HAUTCOEUR, chef de Division

Le procès-verbal de la réunion du 11 Février 1949 ne soulevant aucune observation, M^{lle} la Présidente, avant d'aborder l'ordre du jour, invite M. HAUTCOEUR à situer le rôle de la Commission de l'Habillement.

M. HAUTCOEUR indique que cette Commission doit surtout remplir une besogne technique consistant, dans la limite du crédit mis à sa disposition, à réaliser les achats vestimentaires et à proposer, éventuellement, les marchés à soumettre au Conseil Municipal.

Il souligne que la Commission n'a pas à déterminer les agents à habiller ni à fixer l'importance des dotations à consentir et rappelle que les attributions de vêtements, interrompues durant la guerre, sont reprises depuis la fin de 1947.

Dans le but d'apporter une lumière sur le programme à réaliser, il donne connaissance d'une étude d'ensemble établie par le Service du Personnel. Parmi les propositions on relève l'attribution d'une tenue d'été, tous les 3 ans, et l'attribution annuelle d'un pantalon de toile.

Ces deux prévisions semblant se cumuler et le rapport n'ayant pas encore été soumis à l'Administration Municipale la Commission, après un large échange de vues, décide de suggérer à M. l'Adjoint au Personnel le programme suivant qui tient compte des professions exercées et de la forme des vêtements.

HUISSIER DU MAIRE - HUISSIER DES ADJOINTS -

Attribution annuelle : I veston drap,
I gilet drap,
I pantalon drap.

GARCONS DE BUREAU - SURVEILLANTS DE MUSEES & CONCIERGES -

Tous les 18 mois : I veston drap,
I pantalon drap
Tous les 3 ans I pantalon d'été

CHAUFFEURS DES VOITURES DE TOURISME & DES AMBULANCES -

Tous les 18 mois : I veston drap
I pantalon drap
Tous les 2 ans : I tenue d'été

SURVEILLANTS DE LA PROPRETE PUBLIQUE - SURVEILLANTS DES CIMETIERES
CONTROLEURS DES EAUX - FONTAINIERS -

Tous les 18 mois: 1 veston drap
1 pantalon drap

Tous les 2 ans: 1 pantalon d'été

GARDES DE BOIS ET DE JARDINS -

Tous les 18 mois: 1 vareuse drap
1 pantalon drap

Tous les 2 ans: 1 tenue d'été

CEINTURONS POUR LES GARDES DES BOIS ET JARDINS -

La Commission passant à l'ordre du jour examine deux ceinturons-baudriers et décide de retenir le modèle présenté par la Maison HIRT étant, toutefois, entendu que les ceinturons mis à la disposition des gardes de bois et jardins demeureront la propriété de la Ville.

UNIFORMES EN DRAP POUR LES GARDES DES BOIS ET JARDINS -

Il est procédé à l'examen de trois propositions émanant des Maisons:
Pierre TESSE, rue Basse
BOUTRY-TE SSE, rue de Courtrai
TAILLEUR DE ROUBAIX, rue Nicolas Leblanc

La Commission décide de passer commande à la Maison Pierre TESSE; les uniformes, comprenant une vareuse et un pantalon, seront confectionnés dans le tissu bleu, référence 90, pour le prix unitaire de 8.700 frs.

UNIFORMES EN COUTIL POUR LES GARDES DES BOIS ET JARDINS

La Maison BOUTRY-TE SSE et LE TAILLEUR DE ROUBAIX ont soumis des échantillons et propositions pour les tenues d'été.

Compte tenu du prix et de la qualité du coutil, la Commission décide de confier à MM BOUTRY-TE SSE la livraison de 19 uniformes en coutil pour les gardes des bois et jardins.

DUREE D'UTILISATION DES COSTUMES -

Sur une question de M. HANY il est décidé, comme il est d'usage dans d'autres administrations, que les costumes qui auront été utilisés moins de la moitié du temps imparti, devront être remis à l'Administration; ces costumes, désinfectés et démunis des écussons et boutons seront mis à la disposition du Service d'Entr'Aide.

La séance est levée à 19 h 15

LE SECRETAIRE

VU
La Présidente,

HAUTCOEUR

Mme DEFLINE



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-VERBAL N° 4



Réunion du 31 mars 1950

La Commission s'est réunie le vendredi 31 mars 1950, à 17 h.30 à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme DEFLINE, Adjointe au Maire.

Sont présents : Mme DEFLINE, Adjointe au Maire, M. HAMY Conseiller Municipal,

Sont excusés : M.M. VALBRUN & VEROONE Conseillers Municipaux

Assiste également à la réunion :

Mme LEMAIRE, Chef du Service de l'Economat,

Le Conseil Municipal venant, lors de sa réunion du 29 mars de déterminer : 1° la durée et la composition de l'uniforme, 2° les catégories d'agents bénéficiaires d'uniformes et de vêtements de travail, la Commission examine le rapport du service fixant comme suit les prévisions d'achats pour 1950 :

<u>Casquettes</u>		160
<u>Képis</u>		30
<u>1ère Catégorie</u>		
Uniformes de cérémonie	Costume	
Chemises blanches	3 pièces	11
Cravates		30
Cols		30
Gants blancs		30
		30 p.
<u>2ème Catégorie</u> (Services extérieurs)		
Uniformes drap (dont une trentaine à servir en Août et le reste fin d'année)	tuniques ou pantalons	50
Uniformes coutil	culottes 2 pièces	100 50
<u>3ème Catégorie</u> (Services intérieurs)		
Uniformes drap (à servir en juin 1950)	tunique et pantalon	60
<u>Vêtements de travail et de protection</u>		
Bottes caoutchouc		140 p.
Combinaisons toile avec manches		35
Vêtements toile 2 pièces		100
Cottes à bretelles		250
Vestes		250
Pantalons velours		7
Survêtements de pluie ou gilets cuir		200
Vêtements de pluie		30
Sans de couchage		20

Couvertures	50	
Blouses infirmières	}	à déterminer avec le service
tabliers à bavette		
voiles		
bonnets		
Tabliers caoutchouc		25
Gants caoutchouc		25 paires
Masques tampons en gaze		50
Brodequins		200 "

La Commission désigne les noms des fabricants à consulter. Les appels d'offres seront lancés immédiatement afin de servir le personnel dans les délais prévus.

Bottes en caoutchouc. - Un appel d'offres a été lancé pour la fourniture de 140 paires de bottes. Sur 9 maisons consultées, 5 d'entre elles ont répondu.

La proposition la plus intéressante ayant été faite par Palladium, 30, rue Edouard Delosalle à Lille, et les modèles de bottes soumis ayant été agréés par les services, la Commission décide de passer commande à cette maison.

Casquettes. - En prévision de l'achat de 160 casquettes, les maisons ci-après ont été consultées :

- P. LEBRUN, 49, rue Basse,
- Etabts BASSAGET, 22,26 rue Kuhlmann,
- Etabts MIROU, 32 Place du Général de Gaulle,
- Etabts VALENTIN, 34, rue Neuve,
- CENSE, 294, rue Léon Gambetta,
- CENSE, 45, rue de Béthune,
- VANGHELUWE, 103, rue Princesse.

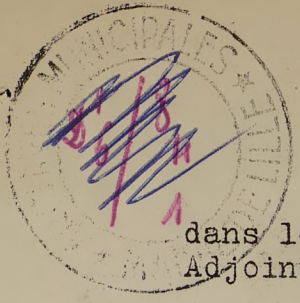
La Commission examine les échantillons et prix soumis par les Maisons Cense et Vangheluwe et décide d'attendre, avant de statuer, les propositions du fabricant, Etabts BASSAGET 22, rue Kuhlmann.

La séance est levée à 19 h.30

Vu :

l'Adjointe au Maire,
Présidente de la Commission
de l'Habillement
P. DEFLINE.

Le Secrétaire,
M. LEMAIRE



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

La Commission s'est réunie le 12 Mai 1950 à 17 heures, dans les bureaux de l'Economat, sous la présidence de Mme DEFLINE, Adjointe au Maire.



Etaient présents : Mme DEFLINE, Adjointe au Maire,
M. HAMY, Conseiller Municipal,
Me VEROONE, Conseiller Municipal.

Excusé : M. VALBRUN, Conseiller Municipal.

Assistaient également à la réunion :

M. DUBOIS, Conseiller Municipal,
Président de la Société
Municipale de Gymnastique,
M. REGIBO, Chef du Service du Vestimentaire Municipal,
Mme LEMAIRE, Chef du Service de l'Economat.

La séance est ouverte à 17 heures.

Le procès-verbal de la réunion du 31 Mars 1950 est adopté sans observations.

La Commission procède à l'examen des nouveaux articles vestimentaires et échantillons soumis pour l'habillement des employés municipaux et de la Société Municipale de Gymnastique.

HABILLEMENT DES EMPLOYES MUNICIPAUX -

Suivant les attributions fixées par Délibération du 29 Mars 1950, des appels d'offres ont été lancés auprès des fabricants ou grossistes, de préférence installés à LILLE.

VETEMENTS DE DRAP -

1°) - Fourniture de 50 uniformes de drap comprenant :
soit : 1 tunique, 2 pantalons,
soit : 1 tunique, 1 pantalon, 1 culotte cheval à l'usage des Surveillants de la Propreté Publique, des Cimetières, Fontainiers, Contrôleurs des eaux, etc...

2°) - Fourniture de 60 uniformes de drap comprenant :
1 tunique et 1 pantalon, à l'usage des concierges, Surveillants de musées, du Conservatoire, de l'Hôtel de Ville, etc...

Les Maisons ci-après ont été consultées :

- Etablissements BOUTRY-TESSÉ & Cie, 18, rue de Courtrai,
- DEPAEPE, 79, rue Manuel,
- NUYTTEN Frères, 108 bis, rue de Paris,
- TAILLEUR DE ROUBAIX, 7, rue Nicolas Leblanc,
- TESSÉ Pierre, 36, rue Basse,

- SIGRAND & Cie, 16, rue Neuve,
- VEROONE Marcel, 45, rue d'Artois,
- Etablissements BERTRAM, 48, rue Jeanne d'Arc,
- Etablissements COUZINEAU, 125, rue Léon Gambetta,
- Etablissements LEMAIRE, 3, rue Boissy d'Anglas.

Les suivantes ont répondu :

- Etablissements SIGRAND, 16, rue Neuve,
- Etablissements TESSE Pierre, 36, rue Basse,
- Etablissements BERTRAM, 48, rue Jeanne d'Arc,
- AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 7, rue Nicolas Leblanc,
- Etablissements BOUTRY-TESSÉ & Cie, 18, rue de Courtrai.

La Commission est priée de déterminer s'il y a lieu, comme avant la guerre, de rétablir la couleur noire pour l'uniforme qui, depuis ces dernières années, avait plutôt été confectionné dans des tissus de couleur bleue.

La couleur noire est adoptée pour tous les agents portant l'uniforme sauf pour les chauffeurs-touristes. Néanmoins, après examen des échantillons soumis, le choix de la Commission se porte sur un tissu de couleur bleu-noir soumis par la Maison BOUTRY-TESSÉ, en raison de sa qualité supérieure et de son prix plus avantageux par rapport aux autres échantillons de même qualité.

La Commission entend, en effet, doter le personnel municipal de vêtements d'excellente qualité. M. HAMY demande que les recommandations nécessaires soient faites à la Maison BOUTRY-TESSÉ pour que la coupe et la façon soient plus soignées que précédemment. De plus, les vêtements confectionnés devront être livrés à l'Economat pour vérification et retouche.

VETEMENTS DE TRAVAIL -

- 1^o) - Fourniture de 35 combinaisons en toile blanche avec manches, à l'usage des chauffeurs ambulanciers,
- 2^o) - 100 vêtements de toile, deux pièces, à l'usage des maçons égoutiers, fossoyeurs, chauffeurs de camions,
- 3^o) - 250 cottes à bretelles et 250 vestes de toile, à l'usage des concierges, désinfecteurs, ouvriers du Service de la Propreté Publique.

Les Maisons suivantes ont été consultées :

- ROQUETTE, 4, rue des Jardins,
- BLAUWAERT, 9, rue du Nouveau Siècle,
- Etablissements FAUCHEUR, 91 bis, rue du Molinel,
- Etablissements AGACHE, 12, rue du Vieux Faubourg,
- Etablissements ARRECKX, 14, rue des Jardins,
- Etablissements T.V.L., 37, rue de Puébla,
- LE SARRAU, 10, rue du Bas Jardin.

Toutes ces Maisons ont répondu, à l'exception des Etablissements AGACHE.

Après examen des échantillons soumis, le choix de la Commission se porte :

- 1^o) - Pour les combinaisons de toile blanche, sur les propositions de la Maison ARRECKX.
- 2^o) - Pour les vêtements de toile, 2 pièces : Maison ROQUETTE & Fils.
- 3^o) - Pour les cottes à bretelles et les vestes de toile : Maison ARRECKX.

VETEMENTS DE COUTIL -

Fourniture de 50 pantalons et 50 vestons croisés, coutil à l'usage des Surveillants des cimetières, Contrôleurs des eaux, Fontainiers, etc...

Les Maisons suivantes ont été consultées :

- BOUTRY-TESSÉ & Cie, 18, rue de Courtrai,
- HAUSER & Cie, 22, rue Gustave Joncquet,
- TAILLEUR DE ROUBAIX, 7, rue Nicolas Leblanc,
- SIGRAND & Cie, 16, rue Neuve,
- Etablissements T.V.L., 37, rue de Puébla.

Ont répondu :

- SIGRAND & Cie, 16, rue Neuve,
- BOUTRY-TESSÉ & Cie, 18, rue de Courtrai,
- Etablissements T.V.L., 37, rue de Puébla.

Après examen des échantillons soumis, la Commission retient la Maison SIGRAND pour cette fourniture.

BRODEQUINS -

Fourniture de 200 paires de brodequins de travail à l'usage du personnel du Service de la Propreté Publique.

Les Maisons suivantes ont été consultées :

- Etablissements BOUTRY, 57, Avenue Charles Saint-Venant,
- DISPA-PAPILLON, 7 bis, rue des Débris Saint-Etienne,
- TEFFRI Frères, 25, rue des Tanneurs,
- VEREECKE & CHARLET, 4, rue Violette.

Ont répondu :

- Etablissements BOUTRY, 57, Avenue Charles Saint-Venant,
- DISPA-PAPILLON, 7 bis, rue des Débris St-Etienne,
- TEFFRI Frères, 25, rue des Tanneurs.

Après examen des échantillons soumis, la Commission arrête son choix sur l'article de la Maison BOUTRY.

CASQUETTES & KEPIS -

Fourniture de 158 casquettes et 25 képis.

Les Maisons suivantes ont été consultées et nous ont donné réponse :

- Etablissements BASSAGET & Fils, 22-26, rue Kuhlmann,
- Etablissements MIROU, 32, place du Général de Gaulle,
- Etablissements VALLENTIN, 34, rue Neuve,
- CENSE, 294, rue Léon Gambetta,
- CENSE, 45, rue de Béthune,
- VANGHELUWE, 103, rue Princesse/

Les propositions de la Maison MIROU ont été retenues. La casquette soumise étant noire, un échantillon du tissu choisi pour le costume sera fourni à la Maison MIROU pour assortir les couleurs.

SURVETEMENT DE PLUIE -

Il est proposé à la Commission de doter le personnel de la Propreté Publique d'une canadienne de l'armée américaine ou d'un vêtement de chasse en toile imperméable marron plutôt que d'un survêtement en tissu imperméable. Cette attribution serait faite pour trois années au lieu d'un an comme prévu à la Délibération du Conseil Municipal du 29 Mars 1950, la qualité de ce survêtement étant nettement améliorée.

VETEMENT DE PLUIE - ATTRIBUTION AUX COURSIERS & VAGUEMESTRE -

Les coursiers et vagemestre peuvent obtenir un vêtement de pluie dont la durée est fixée à 3 ans. Il est proposé de leur attribuer un imperméable américain, fermeture éclair or, de très belle qualité, au lieu de la pélerine habituelle.

COUVERTURES -

Fourniture de 50 couvertures pour chauffeurs ambulanciers.

Maisons consultées :

- MAISON DU MATELAS, 47, rue Basse (Centraco),
- TOURNAUX Rémy, 50, rue Gosselet,
- Etablissements REGENT, 67, quai de l'Ouest,.

La Commission ne retient pas les propositions soumises par la Maison CENTRACO, qui seule avait répondu, et demande de consulter d'autres fabricants ou des maisons vendant des stocks américains.

Fourniture de 20 sacs de couchage pour chauffeurs ambulanciers.

Maisons consultées :

- MAISON DU MATELAS, 47ⁿ rue Basse,
- TOURNAUX Romy, 50, rue Gosselet,
- MAISON EICHENHOLZ, 30, rue des Tanneurs,
- Etablissements REGENT, 67, quai de l'Ouest,
- Etablissements WROBEL, 118, boulevard de la Liberté.

M. HAMY demande des renseignements complémentaires sur l'utilisation de ces objets par les chauffeurs ambulanciers. Si la dépense s'avère nécessaire, le choix se portera sur les sacs de couchage de laine de l'armée américaine, complétés au besoin par les enveloppes.

Fourniture de 25 tabliers caoutchouc - hommes,
25 paires de gants caoutchouc
50 masques tampons en gaze, type chirurgical, à l'usage des chauffeurs ambulanciers.

Maisons consultées :

- Etablissements DANJOU, 28, rue de l'Hopital Militaire,
- PROTHESE MODERNE, 182, rue Gustave Delory,
- Maison VIVIEZ, 60, rue Esquermoise.

Les propositions étant insuffisantes, des Maisons spécialisées de Paris, fournisseurs de l'Administration des Hospices seront consultées.

Fourniture pour sacs de la désinfection.

Tissu pour blouses des infirmières de la Crèche et des Jardinières d'enfants.

De nouvelles demandes de prix seront adressées à des fabricants.

HABILLEMENT DE LA SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE -

A la demande de M. DUBOIS, Président de la Société Municipale de Gymnastique, le service de l'Economat a été prié de procéder aux achats nécessaires à l'équipement de 50 jeunes gens et de 150 jeunes filles pendant l'année 1950.

A cet effet, plusieurs réunions ont eu lieu avec M. le Président, les membres directeurs de la Société et M. HAMY afin de procéder aux appels d'offres, malgré le court délai imparti.

La Commission a fixé comme suit la dotation d'effets vestimentaires aux jeunes gens devant participer aux compétitions sportives :

- 1^o) - costume uniforme drap 2 pièces,
- 2^o) - pantalon sokol serge blanche,
- 3^o) - maillot de corps coton blanc, pour sortie,
- 4^o) - maillot de corps coton bleu, et culotte athlète satinette pour le travail,
- 5^o) - tennis.

Après examen de nombreux échantillons et modèles, la Commission a fixé comme suit la dotation d'effets vestimentaires aux jeunes filles :

- 1^o) - cape drap,
- 2^o) - tunique à la grecque blanche, avec culotte bloomer assortie, pour les exercices de démonstrations sur le stade,
- 3^o) - blouse ou marinière en jersey blanc, à manches courtes,
- 4^o) - jupe de serge marine, à lés,
- 5^o) - loup de mer laine bleue et culotte bloomer en cretonne bleue pour le travail,
- 6^o) - socquettes, gants et souliers tennis.

Il avait été envisagé de fournir un uniforme neuf aux jeunes gens. Après examen des vêtements achetés en 1946, cette dépense a été jugée inutile, d'autant qu'elle aurait absorbé la moitié du crédit disponible.

La plupart des jeunes filles appartenant à la Société, fondée en 1933, possédant encore une cape, ces vêtements ont été rentrés et nettoyés à sec.

Denombreuses maisons lilloises avaient été consultées :

VETEMENTS DE DRAP :

- Etablissements Pierre TESSE, 36, rue Basse,
- Etablissements SIGRAND, 16, rue Neuve,
- AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 7, rue Nicolas Leblanc,
- BOUTRY-TE SSE, 18, rue de Courtrai,
- Etablissements LEMAIRE, 3, rue Boissy d'Anglas.

BONNETERIE - ARTICLES DE SPORT :

- Etablissements ARRECKX, 14, rue des Jardins,
- Etablissements T.V.L., 221, Avenue de Dunkerque,
- Etablissements SIGRAND, 16, rue Neuve,
- Etablissements LEMAIRE, 3, rue Boissy d'Anglas,
- Etablissements ABET, 28, rue Saint-Genois,
- CH. & M. DELTOUR, 28, rue de Roubaix,
- Etablissements DEREUME-FRANCKE, 18, rue de la Picquerie,
- DELAHOUSSE & Fils, 38, rue de Lannoy,
- DESMAZIERES-DRINO, 29-31, rue des Arts,
- DUPONT, 3, rue des Postes,

.../...

- VANDEPUTTE, 157, rue du Molinel,
- VERMEULEN & DELANNOY, 9, place Jacquart,
- LESAY, 21, rue de Paris,
- MISENNE, 71, rue des Postes,
- MOURAY, 65, rue de Paris,
- TEFTRI, 25, rue des Tanneurs,
- DELARUWIERE, 114, rue Léon Gambetta,
- MOREAU, 14, rue Nationale,
- SPORTING, 64, rue Nationale.

GANTS :

- AU GANT D'OR, 25, rue Nationale,
- GANT PERRIN, 22, rue Edouard Delesalle,
- GANT DE MILLAU, 127, rue de Paris,
- NAUCHE, 25, rue de Paris,
- GANT DERBY, 72, rue Léon Gambetta.

TENNIS :

- Société PALLADIUM, 30, rue Edouard Delesalle - qui va passer un marché avec la Ville pour la fourniture de bottes en caoutchouc.

Les propositions ci-après ont été retenues :

AU TAILLEUR DE ROUBAIX - 7, rue Nicolas Leblanc :

- 50 marinières en jersey blanc,
- 50 jupes serge marine à lés.

MISENNE (Grossiste en bonneterie) - 71, rue des Postes :

- 150 paires de socquettes blanches,
- 100 loups de mer marine - laine -
- 120 loups de mer marine - coton -

DESMAZIERES-DRINO (Grossiste) - 11-13, rue des Arts :

- 40 maillots coton, sans manches, blanc -- grand patron -
- 50 maillots coton, sans manches, blanc -- 10 à 14 ans -
- 40 maillots coton, sans manches, marine - grand patron -
- 30 maillots coton, sans manches, marine - hommes -
- 30 maillots coton, sans manches, marine - cadets -

AU GANT DERBY - 72, rue Léon Gambetta :

- 50 paires de gants.

SOCIETE PALLADIUM - 30, rue Edouard Delesalle :

- 250 paires de tennis - hommes et femmes -.

Pour la tunique, les pantalons sokols, bloomers et culottes, les Maisons de la place n'ayant pu fournir ces objets, la Maison VROMAN de Roubaix, spécialisée, a été consultée et a créé des modèles qui seront confectionnés par les Etablissements VESPORA de Roubaix à qui les commandes suivantes ont été passées :

.../...

- 50 tuniques grecques blanches,
- 50 bloomers blancs, tissu assorti,
- 100 bloomers bleus, à liseré blanc,
- 36 pantalons sokol, serge blanche,
- 100 culottes athlètes bleu marine.

Malgré son vif désir d'équiper un plus grand nombre de gymnastes, M. DUBOIS, Président n'a pu engager que les dépenses strictement nécessaires pour 40 jeunes gens et 50 jeunes filles appelés à participer aux compétitions de BRUXELLES ET CANNES.

Une réserve de culottes de travail, tennis, socquettes, lours de mer, maillots coton est néanmoins constituée pour habiller progressivement le reste des effectifs.

Le numérotage des vêtements, la pose des écussons, la confection de flots de rubans sont à effectuer.

Enfin, la question de l'entretien et de la récupération des vêtements confiés aux jeunes gymnastes est également évoquée. Avant la guerre, le service d'Entretien de la Mairie dépendant du Service de l'Economat, la réserve des vêtements du personnel assurant les cérémonies, des gymnastes, de la clique et de la musique municipale lui était confiée. Actuellement le Service d'Entretien dépend du Service d'Architecture, il continue d'effectuer certains travaux de blanchissage mais ne dispose pas de locaux pour conserver les vêtements. M. le Président désire que ce problème fasse l'objet d'un examen spécial de la part de l'Administration.

L'achat d'un nouveau drapeau, de fanions et de rubans est également à prévoir, des demandes de prix ont été adressées aux fournisseurs de la Ville.

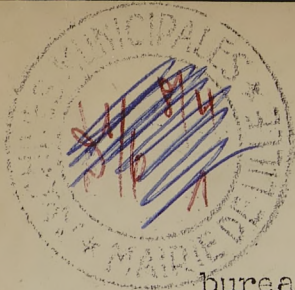
La séance est levée à 18 heures 45.

LILLE, le 15 Mai 1950.

LE CHEF DE SERVICE,
M. LEMAIRE.

V U :

L'Adjointe, Présidente
de la Commission de l'Habillement,
P. DEFLINE.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

La Commission s'est réunie le 4 Octobre 1950 dans les bureaux de l'Economat, sous la présidence de Madame DEFLINE, adjointe au Maire.



Etaient présents : Mme DEFLINE, Adjointe au Maire,
M. HAMY, Conseiller Municipal,
Me VEROONE, Conseiller Municipal,

Excusé : M. VALBRUN, Conseiller Municipal.

M. DUBOIS, Conseiller Municipal, Président de la Société Municipale de Gymnastique, assistait également à cette réunion.

La séance est ouverte à 17 h. 30.

Le procès-verbal de la réunion du 12 mai 1950 est adopté sans observations.

FOURNITURE D'UNIFORMES DRAP PAR BOUTRY-TESSÉ - RECEPTION. -

La Commission est informée des difficultés rencontrées en ce qui concerne 1° - la qualité du tissu non conforme à l'échantillon retenu, 2° - la coupe défectueuse ayant nécessité de nombreuses retouches et même le remplacement de plusieurs costumes.

Le laboratoire de la Chambre de Commerce de Roubaix a néanmoins attesté que le tissu employé contient 100 % de laine et que la résistance est supérieure à celle de l'échantillon. L'aspect pelucheux après usage provient du cardage.

La Commission accepte cette fourniture espérant que la Maison BOUTRY-TESSÉ prendra, à l'avenir, les mesures nécessaires pour remédier à la coupe nettement défectueuse de ses vêtements et exécutera la livraison dans les délais prévus.

FOURNITURE DE BRODEQUINS PAR BOUTRY Fils.-

Une différence très nette est constatée également entre la fourniture et l'échantillon déposé. M. HAMY propose de soumettre la chaussure à un expert et de ne pas accepter cette fourniture défectueuse.

Madame la Présidente exprime également cet avis, l'honnêteté devant être respectée dans les marchés.

Il est signalé en outre que la livraison était promise pour le mois de Juin et que le personnel de la Propreté Publique réclame ses chaussures.

M. HAMY demande de se renseigner auprès du Service du Contentieux afin de savoir si, en cas de refus, on ne peut réclamer une indemnité pour le retard causé par le remplacement. En raison de l'augmentation du prix du cuir, le fournisseur ne s'exécutera pas facilement.

La Commission décide de refuser ces brodequins et de demander l'avis d'un expert.

...../.....

FOURNITURE DE VETEMENTS DE TRAVAIL TOILE - ARRECKX -

Le fournisseur a effectué à l'Economat la prise de mesures collective de manière à assortir les tailles des vêtements. Malgré ces précautions de nombreux costumes ont été rendus et il faudra attendre un certain temps pour obtenir leur remplacement, ce qui mécontente le personnel.

La coupe est également defectueuse.

Pour éviter ces inconvénients, il est envisagé pour 1951 d'acheter un assortiment des tailles les plus courantes afin de servir directement les ouvriers à l'Economat.

HABILLEMENT DE LA SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE -

Avant de continuer l'examen des dossiers intéressant l'habillement des agents municipaux, la Commission entend M. DUBOIS, Président de la Société de Gymnastique.

Pour 1951, il est préférable de grouper les achats envisagés pour cette Société avec ceux de l'Economat, afin d'obtenir des prix plus intéressants et de ne pas multiplier les appels d'offres aux mêmes fournisseurs.

M. DUBOIS signale que les tuniques des jeunes filles ont rétréci d'une façon catastrophique. Elles ne pourront servir que pour des petites tailles. Il faut envisager leur remplacement. Par contre des maillots de corps des hommes se sont élargis démesurément.

Des crédits ont été réservés afin d'effectuer des achats de tissus et de faire confectionner ces tuniques par le vestiaire. Aucune maison lilloise n'a pu fournir un modèle intéressant et la Maison VROMAN de Roubaix, qui a créé ce modèle spécial pour notre Société, a dû en confier la confection à une autre maison. Le prix de revient trop élevé ne permet pas d'équiper un nombre suffisant de gymnastes.

Madame la Présidente demande si nous n'allons pas à l'encontre des intérêts des commerçants lillois et ajoute que le service du Vestiaire est débordé de travail jusqu'à la Noël.

Madame LEMAITRE indique que le travail effectué par les ouvrières du vestiaire ne peut être comparé aux articles de confection soumis par les maisons de gros. Il leur a été demandé de confectionner les blouses d'infirmières et du personnel des crèches et jardins d'enfants. Faute de personnel et de matériel, notamment de machines à coudre, ce service ne pourra être rendu.

Le concours des élèves de l'Ecole Valentine Labbé pour la confection des tuniques est envisagé ou, à défaut, il y aurait lieu de rechercher une maison qui se chargerait de la confection soignée en fournissant notre tissu.

Les prévisions d'équipement pour 1951 sont évaluées pour une centaine de filles. M. DUBOIS voudrait faire un effort pour les pupilles de 8 à 14 ans et va demander des crédits pour équiper 150 enfants. Ces prévisions devront comprendre également 50 capes de drap pour jeunes filles.

...../.....

M. DUBOIS décide de continuer les mêmes modèles pour les nouveaux uniformes de jeunes gens et jeunes filles.

La question de l'entretien des vêtements est également posée. La Commission demande à l'Administration de mettre à cet effet une salle à la disposition du service d'entretien.

MODIFICATIONS COMPLETANT LA DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 1950 PORTANT REGLEMENTATION DE LA FOURNITURE D'UNIFORMES ET VETEMENTS DE TRAVAIL. -

La Commission est informée des décisions prises par M. l'Adjoint DECAMPS en faveur de nouvelles catégories du personnel et qui feront l'objet d'un rapport soumis au Conseil Municipal.

FOURNITURE DE SURVETEMENTS DE PLUIE POUR LE PERSONNEL DE LA PROPRETE PUBLIQUE, DES CIMETIERES ET DES COURSIERS -

Après appel d'offres, la Commission a retenu les propositions de la Maison WROBEL qui a signé une proposition de marché avant la hausse. Un rapport sera soumis au Conseil Municipal.

ACHAT DE CANADIENNES ET PELERINES -

Il est décidé de faire effectuer par les Etablissements SIGRAND :

- 1° - Trois canadiennes drap noir, avec doublure amovible en laine, pour les contrôleurs des eaux.
- 2° - Cinq canadiennes gabardine bleue, avec doublure amovible, pour les chauffeurs-touristes,
- 3° - la confection de pélerines dans une coupe de tissu restant à l'Economat.

ACHAT DE BLOUSES PARE-POUSSIÈRE POUR CHAUFFEURS ET VERIFICATEURS SANITAIRES -

Les articles de confection soumis ne peuvent convenir. Il y a lieu de poursuivre les démarches pour trouver les modèles pratiques et de confection soignée.

APPEL D'OFFRES POUR 1951 -

Il est prévu l'achat de :

12 costumes drap noir service des cérémonies.
une quarantaine d'uniformes drap 2ème catégorie, et en coutil. Par suite de la durée d'utilisation de l'uniforme, la dépense sera donc moins élevée à ce titre. Par contre, il y a lieu de prévoir, en 1951, la fourniture de 60 pélerines ou canadiennes et de tenir compte de l'augmentation du prix de revient des vêtements par suite de la hausse de la laine et des salaires.

La liste des fournisseurs à consulter est ensuite déterminée.

La séance est levée à 20 heures 30.

V U :
L'Adjointe, Présidente
de la Commission de
l'Habillement
P. DEFLINE.

LILLE, le 17 OCTOBRE 1950.

LE SECRETAIRE,
M. LEMAIRE.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-BERBAL N° 7

Réunion du 5 Janvier 1951



La Commission s'est réunie le 5 Janvier 1951, dans les bureaux de l'Economat, sous la présidence de Mme DEFLINE, Adjoint au Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme DEFLINE, Adjoint au Maire,
M. HAKY, Conseiller Municipal,
M. VALBRUN -d°-

ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Mme LEMAIRE, Chef du Service de l'Economat.

M^e VEROONE, Conseiller Municipal est arrivé après 17 h. 30.

La séance est ouverte à 15 H. 30.

Le procès-verbal de la réunion du 4 Octobre 1950 est adopté sans observations.

La Commission procède à l'examen des échantillons soumis pour l'habillement des employés municipaux.

Les appel d'offres ont été lancés auprès des fabricants ou grossistes, de préférence installés à Lille.

ROQUETTE, 4, rue des Jardins, Lille
FLANDRE CONFECTON, 170 Bd Victor Hugo, Lille
BOUTRY TESSE, 18 rue de Courtrai, Lille
BLAUWAERT, 9 rue du Nouveau Siècle, Lille
LE SARRAU, 10 rue du Bas Jardin, Lille
AGACHE, 12 rue du Vieux Faubourg, Lille
DEPAEPE, 79 rue Manuel, Lille
NUYTEN Frères, 108 bis rue de Paris, Lille
TESSE Pierre, 36 rue Basse, Lille
SIGRAND & Cie, 16 rue Neuve, Lille
VEROONE Marcel, 45 rue d'Artois, Lille
BERTRAM, 48 rue Jeanne d'Arc, Lille
LEMAIRE, 185 rue Léon Gambetta, Lille
CHEVART, VANHOVE & Cie, 24 Façade de l'Esplanade, Lille
LEVY, 229 rue Léon Gambetta, Lille
HENRI SICARD & Cie, 4 rue Nationale, Lille
HAUSER & Cie, 22 rue Eugène Jacquet, Lille
T.V.L., 37 rue Puébla, Lille
BONTE, 82 rue de Tournai, Lille
ARRECKX, 14 rue des Jardins, Lille
FAUCHEUR, 91 bis rue du Molinel, Lille
TAILLEUR DE ROUBAIX, 7 rue Nicolas Loblauc, Lille
DELACHERIE, 5 rue des Célestines, Lille

.../...

Les fournisseurs dont les noms sont soulignés ont répondu à notre demande.

Après examen des échantillons, le choix de la Commission se porte, en ce qui concerne les costumes de cérémonie, les uniformes des services extérieurs, ceux des gardes des bois et jardins, les canadiennes et les uniformes en coutil, sur les propositions de la Maison SIGRAND. A noter que la coupe des vêtements fournis par cette maison est irréprochable et que les précédentes commandes ont été livrées avec régularité.

La fourniture des pélerines est confiée à la Maison BOUTRY-TESSÉ.

VÊTEMENTS DE TRAVAIL.-

Les mêmes firmes, désignées plus haut, ont également été consultées et les fournisseurs ci-après ont adressé des propositions pour la fourniture des vêtements de travail à prévoir en 1951 :

ROQUETTE, 4 rue des Jardins, Lille
FLANDRE CONFECTION, 170, Bd Victor Hugo, Lille
BLAUWAERT, 9 rue du Nouveau Siècle, Lille
LE SARRAU, 10 rue du Bas Jardin, Lille
AGACHE, 12 rue du Vieux Faubourg, Lille
NUYTEN Frères, 108 bis rue de Paris, Lille
HENRI SICARD & Cie, 4 rue Nationale, Lille
T.V.L., 37 rue Puébla, Lille
BONTE, 82 rue de Tournai, Lille
ARRECKX, 14 rue des Jardins, Lille
FAUCHEUR, 91 bis rue du Molinel, Lille
TAILLEUR DE ROUBAIX, 7 rue Nicolas Leblanc, Lille
DELAHERIE, 5 rue des Célestines, Lille

Les nombreux échantillons fournis sont examinés avec attention et après discussion, la Commission décide de confier l'exécution des cottes à bretelles, vestes et combinaisons blanches à la Maison ARRECKX et la confection des vêtements toile 2 pièces à la Société "Flandre-Confection" dont les propositions sont avantageuses.

Un assortiment des tailles les plus courantes va être commandé afin de servir directement les ouvriers de l'Economat.

La question de l'achat de serviettes éponge, pour les colis aux soldats d'Indochine et pour les jardins d'enfants, est également abordée.

Les propositions des Etablissements DELACHERIE et du TISSAGE D'HAUBOURDIN sont examinées. La Commission retient plutôt ces dernières.

La séance est levée à 17 h. 30.

VU :
L'Adjoint au Maire
Présidente de la Commission
de l'Habillement,
P. DEFLINE.

La Secrétaire,
M. LEMAIRE

COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-VERBAL N° 8

Réunion du 8 Mars 1951



La Commission s'est réunie le 8 mars 1951, dans les bureaux de l'Economat, sous la présidence de Madame DEFLINE, Adjoint au Maire.

Etaient présents : Madame DEFLINE, Adjoint au Maire,
M.HAMY Conseiller Municipal
M.VALBRUN -d°-
M.VEROONE, -d°-

Assistait également à la réunion

Madame LEMAIRE, Chef du Service de l'Economat,

La séance est ouverte à 18 h.15.

Le procès-verbal de la réunion du 5 Janvier 1951 est adopté sans observations.

La Commission se félicite d'avoir effectué les achats d'uniformes pour 1951 car les augmentations de prix, très importantes, auraient provoqué des insuffisances de crédits.

Il est procédé à l'examen des échantillons soumis pour diverses attributions vestimentaires au personnel municipal.

I° CASQUETTES ET KEPIS -

Un appel d'offres a été lancé auprès des maisons ci-après :

Etabts BASSAGET, 22-26 rue Kuhlmann	- L i l l e -
Etabts MIROU, 32 Place du Général de Gaulle,	"
CENSE, 294, rue Léon Gambetta,	"
CENSE, 45, rue de Béthune,	"
VALENTIN, 34 rue Neuve,	"
VANGHELUWE, 103, rue Princesse,	"

Ont répondu :

Etablissements MIROU et M.VANGHELUWE.

Le seul fabricant, BASSAGET, ne soumet de proposition que par l'intermédiaire d'un revendeur.

Le choix de la Commission se porte sur les propositions de la Maison MIROU, tant au point de vue du drap employé que de la confection des casquettes et képis qui est irréprochable.

Etant donné que le prix des casquettes et képis est

passé respectivement de 680 à I.160 Frs et de 745 à I.150 Frs, par rapport à l'année dernière, la Commission propose de porter à deux ans le délai d'attribution de ces coiffures pour compenser l'augmentation croissante des prix, et tenir compte de la qualité de la fourniture.

Divers appels d'offres ont encore été lancés auprès des maisons désignées ci-après. Les fournisseurs dont les noms sont soulignés ont répondu à notre demande :

1^o) - BOTTES EN CAOUTCHOUC -

- Caoutchouc S.I.T. 40 bis, rue Jacquemars Gielée - Lille
- Cie Industrielle du Caoutchouc manufacturé, 32, 34, rue de Danrémont - Paris
- Ets FELDMANN, 53-55 rue du Molinel - Lille
- Ets FRANCE-MONTAGNE, 11 rue du Vieux Faubourg - Lille
- HUTCHINSON dépôt de Lille, 28 bis rue Nicolas Leblanc - Lille
- MATHYS, 10 et 14 rue Colbert - Lille
- PALLADIUM; dépôt de Lille, 30 rue Edouard Delesalle - Lille
- REFORM'PNEUS, 109 Bd. de la République - La Madelei-
- WROBEL, soldes en gros, Bd. de la Liberté 118 - Lille^{ne}

La Commission décide de retenir les propositions de la Société "HUTCHINSON".

2^o) - BRODEQUINS -

- DESMAZIERES-DRINO, 28 à 36 rue des Arts - Lille
- DISPA-PAPILLON, 7 bis rue des Débris St Etienne - Lille
- ROUSSEAU Jacques, 2 rue du Priez - Lille
- Sté Lilloise de Chaussures, 30 rue Catel Béghin - Lille
- TEFFRI Frères, 25 rue des Tanneurs - Lille
- VANDESTIENNE Frères, 9 Bd. Bigo Danel - Lille
- VER ECKE et CHARLET, 2 et 4 rue Violette - Lille

La Commission décide de s'en référer à l'avis de M. CHARLET, Président du Syndicat de la Chaussure qui veut bien expertiser les échantillons proposés. Ce dernier a recommandé la proposition de la maison DISPA-PAPILLON qui a donc été retenue.

3^o) - CHEMISES, CRAVATES ET GANTS -

- CHERADAME & Cie, 50 rue de Béthune - Lille
- CRAVATE FIVOISE, 12 rue Pierre Legrand - Lille
- DEBERDT 29 et 31 rue Lottin - Lille
- DECARNE, 35 rue Frédéric Mottez - Lille
- DELIGNY-DHAINE, 70 rue du Molinel - Lille
- DEPAEPE, 32 rue Caumartin - Lille

- DEREUX 100, rue de Paris - Lille
- DESOMBRE & Cie I, rue du Pont du Lion d'Or - Lille
- DESMAZIERES DRINO, II et I3 rue des Arts - Lille
- MANUFACTURE DE CRAVATES "LILLOISE" II rue d'Amiens - Lille
- MANUFACTURE DE GANTS LEON et REHAR, 51 rue de Bourgogne - Lille
- MISENNE, 71 rue des Postes - Lille
- SIGRAND & Cie; 16 rue Neuve - Lille
- VRAI GANT DE MILLAU, 127 rue de Paris - Lille

Chemises blanches - La proposition de la Maison DEPAEPE est retenue.

Gants blancs - La Commission décide de retenir l'offre de la Maison MISENNE qui livrera des gants de 2ème choix pour les coursiers. Les gants de qualité supérieure soumis par les Etablissements SIGRAND étant d'un prix trop élevé il sera procédé à un nouvel appel d'offres.

Cravates - Après examen des échantillons soumis, des cravates en rayonne seront commandées à la "Cravate Fivoise" rue Pierre Legrand.

4°) - MERCERIE -

- DESMET-HOLBE, 45 rue des Tanneurs - Lille
- LESAY, 21 rue de Paris - Lille
- DEREUX, 100 rue de Paris - Lille
- HOUZET, 21-25 rue Edouard Delesalle - Lille
- AUBRY, 189, Bd. de la République - La Madeleine

Madame la Présidente suggère de passer marché avec les Maisons LESAY et DEREUX ce qui permettra de mettre ces deux Etablissements en concurrence pour les fournitures de mercerie qui seront commandées en 1951 pour les écoles, le Collège Jean Macé, le Collège Technique Valentine Labbé et les services municipaux.

5°) - TISSUS - Deux maisons sont également retenues pour la fourniture de tissus et cotonnades au Collège de Jeunes Filles Valentine Labbé et aux services utilisateurs.

- AUBRY, 189 Bd. de la République - La Madeleine
- HOUZET, 21-25 rue Edouard Delesalle - Lille

FOURNITURE DE BLOUSES ET TABLIERS A BAVETTE AU PERSONNEL DE LA POUPONNIERE DE L'OEUVRE SUISSE D'ENTR'AIDE OUVRIERE.

La proposition de la Maison DORCHIES, rue d'Esquermes est retenue. Un rapport sera présenté au Conseil Municipal.

La séance est levée à 19 heures 30.

Le Secrétaire
M. LEMAIRE

VU:

l'Adjoint au Maire
Présidente de la Commission
de l'Habillement

P. DEFLINE.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-VERBAL N°9



Réunions des 5 Décembre 1951 et 21 Janvier 1952

Le 5 Décembre 1951, Madame DEPTINE, Adjoint au Maire, Présidente de la Commission de l'Habillement, et M. HAMY, Conseiller Municipal, ont déterminé avec le Chef de l'Economat, les achats d'uniformes et vêtements de travail à effectuer en 1952 et décidé de consulter uniquement les maisons lilloises ci-après, lors des appels d'offres, en faisant toutefois exception pour M. DEBURCK, de Comines, qui a déjà confectionné des uniformes pour l'Harmonie Municipale :

UNIFORMES ET VETEMENTS DE TRAVAIL :

BOUTRY-TE SSE, 18 rue de Courtrai	L I L L E
BLAUWAERT, 9 rue du Nouveau Siècle	"
DEPAEPE, 79 rue Manuel	"
NUYTEN Georges, 110 rue de Paris	"
TE SSE Pierre, 36 rue Basse	"
SIGRAND & Cie, 16 rue Neuve	"
VERCONE Marcel, 45 rue d'Artois	"
BERTRAM, 48 rue Joanne d'Arc	"
COUZINEAU, 185 rue Léon Gambetta	"
CHEWAERT, VANHOVE & Cie, 24 Façade de l'Esplanade	"
HAUSER & Cie, 22 rue Gustave Joncquet	"
TAILLEUR DE ROUBAIX, 7 rue Nicolas Leblanc	"
DEBURCK, 58 rue d'Hurlupin	COMINES

VETEMENTS DE TRAVAIL :

ROQUETTE, 4 rue des Jardins	L I L L E
FLANDRE-CONFECTION, 170 Bd Victor Hugo	"
IE SARRAU, 10 rue du Bas Jardin	"
AGACHE, 12 rue du Vieux Faubourg	"
T.V.L., 37 rue Puébla	"
ARRECKX, 14 rue des Jardins	"
FAUCHEUR, 9bis rue du Molin	"
TAILLEUR DE ROUBAIX, 7 rue Nicolas Leblanc	"
BLAUWAERT & Cie, 9 et 11 rue du Nouveau Siècle	"
NUYTEN Frères, 108bis rue de Paris	"

BRODEQUINS :

TEFFRY Frères, 25 rue des Tanneurs	L I L L E
DISPA-PAPILLON, 7 Bis rue des Débris St Etienne	"
VER BECKE & CHARLET, 4 rue Violotte	"
DESMAZIERES DRINO, 34 rue des Arts	"
VANDESTIENNE Frères, 9 & 9 bis, Bd Bigo Dancl	"
ROBAX, 123 bis, rue Paul Lafargue	"

BOTTES EN CAOUTCHOUC :

Ets FRANCE-MONTAGNE, 11 rue du Vieux Faubourg	L I L L E
Le Caoutchouc S.I.T., 40 bis rue Jacquomars Gielée	"

Ets HUTCHINSON, 23bis rue Nicolas Loblanc	L I L L E
PALLADIUM, 30 rue Edouard Delesalle	"
ROBAX, 123 Bis rue Paul Lafargue	"
Ets Henry LEFEBVRE, 114-116 rue d'Arras	"
Ets FELDMANN, 55 rue du Molinol	"

La Commission a également examiné les propositions faites par la Maison AUBRY, 189 Boulevard de la République à LA MADELEINE, pour la fourniture de tissus et linge de maison au Collège Technique Valentine Labbé et a estimé que les prix étaient intéressants.

Il a été de plus décidé de confier à la Maison DORCHIES, 108, rue d'Esquermes à Lille, la confection de tabliers d'uniformes pour les crèches et jardins d'enfants.

La Commission de l'Habillement s'est réunie à nouveau, sous la Présidence de Madame DEFLINE, dans les bureaux de l'Economat, le 21 Janvier à 15 heures.

Etaient présents : M.M. HAMY, Conseiller Municipal
 VEROONE d°
 VALBRUN d°
 s'était fait excuser.

Après examen des soumissions et des échantillons, la Commission a proposé les achats suivants : Me VEROONE s'étant toutefois abstenu de fixer son choix sur les vêtements d'uniformes :

	<u>Importance du marché</u>
<u>2ème Lot</u> : 42 Uniformes drap à l'usage des services extérieurs	1.600.000.4"
<u>3ème Lot</u> : 44 Uniformes drap à l'usage des services intérieurs	
<u>5ème Lot</u> : 20 Capes cyclistes	
<u>Maison Marcel VEROONE, 45 rue d'Artois, LILLE</u>	
<u>1er Lot</u> - 5 costumes de cérémonie	205.000.00"
<u>6ème Lot</u> - 6 Canadiennes	
<u>AU TAILLEUR DE ROUBAIX, 7 rue Nicolas Loblanc, LILLE</u>	
<u>4ème Lot</u> - 40 Uniformes coutil	316.000.00"
<u>Ets SIGRAND, 16 rue Neuve, LILLE</u>	
<u>8ème Lot</u> - 200 cottes et 200 vestes	495.000.00"
<u>Ets FAUCHEUR, 91-93, rue du Molinol, LILLE</u>	

8ème Lot - 100 vêtements toile 2 pièces Importance du Marché
270.000."^{'''}

Sté FLANDRE-CONFECTION, 170, Bd Victor Hugo, LILLE

7ème Lot - 34 uniformes pour l'Harmonie Municipale

Maison DEBURCK, 38 rue d'Hurlupin à Comines 445.000."^{'''}

8ème Lot : 50 combinaisons toile blanche (pas de marché)

Maison ROQUETTE, 4 rue des Jardins, Lille

Importance de la commande : III.354 francs.

140 paires de Brodequins à 3.150 francs
Maison DISPA-PAPILLON, 7bis, rue des Débris
St Etienne, LILLE 440.000."^{'''}

120 paires de bottes en caoutchouc
à 2.259 francs

Maison HUTCHINSON, 23bis, rue Nicolas Leblanc
LILLE 271.080."^{'''}

La séance est levée à 17 heures 30.

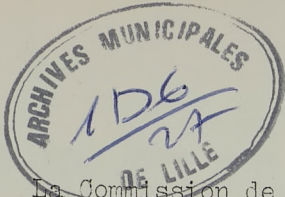
Lille, le 19 Février 1952.

L'Adjoint au Maire
Président de la Commission
de l'Habillement

Le Secrétaire,

M. LEMAIRE.

P. DEFFINE.



COMMISSION DE L'HABILLEMENT

PROCES-VERBAL N° 10

Réunion du 27 JANVIER 1953



La Commission de l'Habillement s'est réunie à l'Hôtel de Ville, Salle des Adjudications, le 27 Janvier 1953 à 15 heures, sous la Présidence de Mme DEFLINE.

Etaient présents :

Mme DEFLINE, Adjoint au Maire, Présidente,
M. HAMY Conseiller Municipal,
MM. VALBRUN et VEROONE, Conseillers Municipaux, s'étaient fait excuser.

Assistait également à la réunion : Mme LEMAIRE, Chef de l'Economat.

M. DUBOIS, Président de la Société Municipale de Gymnastique, s'était fait représenter par Mme REICHEL, Secrétaire.

En vue de procéder aux achats d'uniformes et de vêtements de travail destinés au personnel municipal, pour l'année 1953, les maisons ci-après avaient été consultées :

UNIFORMES DRAP ET COUTIL --

BOUTRY-TESSE	18 rue de Courtrai	LILLE
DEBURCK	58 rue d'Hurlupin	COMINES
ESDERS	3 Place Richebé	LILLE
MERIAUX	24 rue du Quai	LILLE
NUYTEN Georges	110 rue de Paris	LILLE
ROLLAND	2 rue de la Roquette	PARIS
SIGRAND & Cie	16 rue Neuve	LILLE
TAILLEUR DE ROUBAIX	7 rue Nicolas Leblanc	LILLE
VEROONE	45 rue d'Artois	LILLE

VETEMENTS DE TRAVAIL --

AGACHE	12 rue du Vieux Faubourg	LILLE
ARRECKX	14 rue des Jardins	LILLE
BLAUWAERT	9 et 11 rue du Nouveau Siècle	LILLE
DEBOSQUE	32 rue de Flandre	ARMENTIERES
DELESALLE	28 rue Sadi Carnot	ARMENTIERES
FAUCHEUR	91 bis rue du Molinel	LILLE
FLANDRE CONFECTION	170 Boulevard Victor Hugo	LILLE
LE SARRAU	10 rue du Bas Jardin	LILLE
NUYTEN Frères	108 rue de Paris	LILLE
ROQUETTE	4 rue des Jardins	LILLE
SIGRAND	16 rue Neuve	LILLE
TAILLEUR DE ROUBAIX	7 rue Nicolas Leblanc	LILLE
T.V.L.	37 rue Puébla	LILLE

SURVETEMENTS DE PLUIE --

DELACHERIE	3 rue des Célestines	LILLE
MICHELE	57 rue des Tanneurs	LILLE
Ets P.L. ROLLAND	2 rue de la Roquette	PARIS XI°
Ets WROBEL	36bis, rue Philippe de Comines	LILLE

BRODEQUINS --

DESMAZIERES DRINO	34 rue des Arts	LILLE
DISPA PAPILLON	7bis rue des Débris St Etienne	LILLE
ROBAX	123bis rue Paul Lafargue	LILLE
Sté des Chaussures du Marais	3 rue des Bois	LOMME
TEFFRI Frères	25 rue des Tanneurs	LILLE
VANDESTIENNE Frères	9 et & bis, Ed Bigo Danel	LILLE

CASQUETTES ET KEPIS -

BASSAGET	22 rue Kuhlmann	LILLE
DEARX	21 rue de Lannoy	ROUBAIX
MIROU	32 Place du Général de Gaulle	LILLE
VANGHELUWE	103 rue Princesse	LILLE

Après examen des soumissions et des échantillons, la Commission a proposé les achats suivants :

UNIFORMES --

IMPORTANCE DU MARCHE

Maison Marcel VEROONE, 45 rue d'Artois - LILLE

2ème Lot - 10 Uniformes drap à l'usage des services extérieurs.

3ème Lot - 12 Uniformes drap à l'usage des services intérieurs

4ème Lot - 20 Uniformes drap à l'usage des gardes des bois et jardins

800.000 Frs

Sté Municipale de Gymnastique

50 uniformes à 6,800 Frs {

50 uniformes à 8.000 Frs }

740.000 Frs

Maison SIGRAND et Cie, 16 rue Neuve à LILLE

5ème Lot - 10 uniformes coutil à l'usage des services extérieurs

20 uniformes coutil à l'usage des gardes des bois et jardins

229,500 Frs

Maison DEBURCK, 58 rue d'Hurlupin - COMINES

8ème Lot - 30 uniformes pour l'Harmonie Municipale

390.000 Frs

VETEMENTS DE TRAVAIL -

Maison FAUCHEUR, 91 rue du Molinel - LILLE

10ème Lot - 200 cottes et 200 vestes destinées aux concierges assurant des travaux d'entretien aux ouvriers de la propreté publique : releveurs, charretiers, cantonniers, aux désinfecteurs

30 combinaisons bleues destinées aux ouvriers du Service du Pavage chargés du goudronnage.

570.000 Frs

Maison FLANDRE CONFECTION, 170, Bd Victor Hugo - LILLE

10ème Lot - 100 vêtements de toile doux pièces destinés aux maçons égoutiers, cimentiers et aides, aux fossoyeurs des cimetières du Sud et de l'Est, aux chauffeurs de camions, aux ouvriers d'entretien des Abattoirs

72 combinaisons toile blanche, destinées aux chauffeurs ambulanciers

400.000 Frs

.../

Maison WROBEL, 36bis rue Philippe de Comines - LILLE IMPORTANCE DU MARCHE

150 survêtements de pluie destinés aux ouvriers
de la Propreté Publique ; releveurs, charretiers
et cantonniers et aux fossoyeurs des cimetières
du Sud et de l'Est. } 390.000 Frs

BRODEQUINS -

Société des Chaussures du Matais - 3 rue des Bois
à LOMME

200 paires de brodequins destinés aux ouvriers du
service de la Propreté Publique, } 595.000 Frs

CASQUETTES

IMPORTANCE DE LA DEPENSE

Etablissements BASSAGET, 22 rue Kuhlmann - LILLE

1°) 150 casquettes drap noir N. 4X. }
2°) 6 casquettes chauffeur, référence 537 } 147.450 Frs

KEPIS

Maison DEARX, 21 rue de Lannoy - ROUBAIX

25 képis, forme Polo 22.825 Frs

La séance est levée à 17 heures 30.

Lille, le 10 FEVRIER 1953.

L'Adjoint au Maire,
Présidente de la Commission
de l'Habillement

La Secrétaire,
M. LEMAIRE

P. DEFLINE.